

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), l'association SOLIHA, accompagnateur Rénov', est financée par la Communauté de Communes de Pleyben-Chateaulin-Porzay pour conseiller et accompagner les propriétaires dans leur projet de travaux.



- ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
- INFORMATION SUR LES AIDES EXISTANTES
- CONSEILS TECHNIQUES
- AIDE À L'ÉTABLISSEMENT DES DEMANDES DE SUBVENTIONS ET PRÊTS

### LES PERMANENCES DE L'OPAH SUR RDV

#### CHATEAULIN

Espace France Services  
33 quai Robert Alba  
29150 CHATEAULIN

**1<sup>er</sup> vendredi du mois**  
**De 9h30 à 12h**

#### PLEYBEN

14 rue de Gars Maria  
29190 PLEYBEN

**3<sup>ème</sup> vendredi du mois**  
**De 9h30 à 12h**

« La Communauté de Communes,  
à vos côtés pour rénover »

**OPAH 2022-2025**

**Des AIDES pour RENOVER ou ADAPTER  
votre LOGEMENT**



### CONTACTEZ SOLIHA Bretagne

☎ Par téléphone pour prendre RDV : **02 56 69 55 26**

✉ Par e-mail : [opah.ccpcp@solihbretagne.fr](mailto:opah.ccpcp@solihbretagne.fr)

☎ Par formulaire Internet :

[www.solihbretagne.fr](http://www.solihbretagne.fr) dans l'onglet : **NOUVELLE DEMANDE**

## QUELS TRAVAUX ?

### AMELIORER

LE CONFORT THERMIQUE DE VOTRE LOGEMENT



Travaux  
énergétiques :  
Isolation,  
chauffage ;  
ventilation,  
menuiseries, ...

### ADAPTER

VOTRE LOGEMENT POUR UNE MEILLEURE ACCESSIBILITE



Adaptation au  
vieillessement ou  
au handicap : Salle  
d'eau, WC, rampe  
d'accès, ...

### RENOVER

VOS LOGEMENTS LOCATIFS



Rénovation complète  
de logements vacants  
très dégradés ;  
Réhabilitation  
thermique.

## QUI PEUT EN BENEFICIER ?

- Les **propriétaires occupants** d'un logement de **+ de 15 ans** *sous conditions de ressources*
- Les **propriétaires bailleurs** *sous conditions d'engagement locatif*

## COMMENT FAIRE VOS DEMARCHES ?

1

### 1<sup>er</sup> contact avec SOLiHA

Un conseiller vous apportera une réponse adaptée et vous accompagnera dans toutes vos démarches.

2

### Visite à domicile du conseiller technique SOLiHA

Il vous conseillera sur votre projet de travaux et réalisera un diagnostic de votre logement.

3

### SOLiHA constitue et dépose votre dossier de demande de subvention auprès des financeurs,

après transmission des pièces nécessaires et des devis retenus.

4

### Réaliser les travaux

SOLiHA effectue la demande de versement des subventions sur présentation des factures.

**Attention : les travaux doivent être réalisés par des professionnels RGE et ne pas commencer avant l'accord des financeurs.**

